Comment signaler un dégât ?

Après avoir cliqué sur l'icône "Signaler", vous devez suivre les étapes suivantes :

Étape 1 : vous pouvez prendre une photo qui appuiera votre déclaration.

Étape 2 : vous géolocalisez le dégât. Vous pouvez ajuster la localisation en déplaçant le point de localisation. Vous pouvez également entrer une adresse et la rechercher en appuyant sur l'icône « Rechercher ».

Étape 3 : vous renseignez des détails concernant le dégât occasionné. Il s'agit de plusieurs cases à compléter et de volets déroulants pour les espèces et les supports de dégâts.

Étape 4 : vous vérifiez les informations sur le signalement avant de les envoyer. Si les informations sont exactes, vous validez votre signalement en appuyant sur l'icône « Envoyer ».







